

Compte rendu - EXAMEN PROFESSIONNEL EXCEPTIONNEL ASSISTANT INGENIEUR

ASSISTANT INGENIEUR EN INSTRUMENTATION ET TECHNIQUE EXPERIMENTALE

Session : septembre 2025

BAP C.

Centre organisateur :

Organisation du concours :

Le concours est organisé par l'INSA de Lyon plus précisément la DRH/ pole APP en les personnes de Mme Oriane LORNE et Mme Mathilde COURMONT.

D'une manière générale, la préparation du concours, son organisation comme les modalités de son accompagnement, auront témoigné d'une remarquable tenue. Le jury tient à exprimer ses sincères remerciements à Mme Lorne, dont l'engagement attentif, la disponibilité constante et la précision des réponses apportées ont grandement facilité le déroulement de nos travaux.

Le jury estime qu'aucun point d'amélioration n'est à établir.

Le président du jury /
Gérald BRETON

Rapport du jury - EXAMEN PROFESSIONNEL EXCEPTIONNEL ASSISTANT INGENIEUR

ASSISTANT INGENIEUR EN INSTRUMENTATION ET TECHNIQUE EXPERIMENTALE

Session : septembre 2025

BAP C

Centre organisateur :

Ce concours concernait un EXAMEN PROFESSIONNEL EXCEPTIONNEL ASSISTANT INGENIEUR.

L'épreuve d'admission, coefficient 3, prend la forme d'un entretien de 25 minutes. Durant les 5 premières minutes, il est demandé au candidat de présenter son parcours professionnel et sa motivation pour le poste. S'ensuit un échange de 20 minutes avec le jury, destiné à apprécier les capacités de réflexion, la faculté de projection professionnelle et l'aptitude du candidat à exercer les fonctions envisagées..

3 candidats ont été admis à se présenter à l'épreuve orale. Les exposés ont été très bien structurés et maîtrisés par les candidats. Globalement, les candidats connaissent bien leur métier et le fonctionnement de leur entité. Le parcours professionnel des candidats ainsi que leurs motivations étaient tous d'un très bon niveau.

Tous les candidats se sont révélés être de bons techniciens, à la fois compétents et impliqués dans leur quotidien professionnel. Ce qui a véritablement permis de faire la différence entre eux, ce sont les activités annexes au sein de leur entité. Il convient de souligner que des activités telles que la participation en tant que référent, membre de conseil, ou leur implication dans des démarches liées à l'hygiène et la sécurité, représentent un atout significatif et valorisent fortement les candidatures.

Le jury félicite le candidat admis. Il adresse également ses encouragements à ceux qui n'ont pas été retenus cette fois-ci.

Le président du jury

Gérald Breton